



Séminaire sur le marketing du vin
devant les producteurs de vin
d'Odessa, Institut Toirov, 30 mai

© DG Trésor

La Lettre Agricole de Kiev

N° 17 – 31 mai 2018

De nouvelles prises de positions sur le moratoire des terres agricoles

Le conseil national des investissements a été réuni pour la première fois le 25 mai au palais Mariinsky à Kiev. Placée sous l'autorité du Président d'Ukraine, cette instance vise à stimuler les investissements les plus importants, développer les réseaux et partenariats, ainsi que promouvoir le dialogue entre les investisseurs et les autorités ukrainiennes. Des grands groupes comme Bunge, Cargill, Louis Dreyfus Commodities, ou encore ArcelorMittal et GE, y siègent.

C'est dans ce cadre que le Président Petro Poroshenko s'est déclaré favorable à la levée du moratoire sur les terres agricoles en vigueur depuis 17 ans, en soulignant que ce moratoire a contribué selon lui à freiner le développement du marché agricole du pays, qu'il n'est pas incitatif pour les investisseurs potentiels, et qu'il prive les propriétaires terriens de leur droit constitutionnel de disposer de leur bien. Cette prise de position suit la campagne contre le moratoire organisée par la Banque mondiale au cours des derniers mois, et des récentes positions exprimées par ses représentants.

L'expert de la Banque mondiale en charge des questions foncières, Denys Nizalov, avait indiqué quelques jours plus tôt, que l'ouverture du marché des terres devait constituer une des priorités des réformes pour l'Ukraine, affirmant à cette occasion que la levée du moratoire est extrêmement importante à la fois pour attirer des investissements privés et pour favoriser l'émissions de prêts pour le gouvernement ukrainien. Selon lui, l'incertitude entraînée par cette situation retarde les investissements en particulier dans l'irrigation, la transformation, le stockage des produits agricoles, l'élevage, l'horticulture... Même si le FMI a retiré de ses conditionnalités la levée du moratoire au cours de l'été 2017, l'expert estime enfin que cela ne signifie pas que la levée du moratoire n'est plus une condition pour la réalisation de programmes de financements internationaux.

Un peu plus tôt en mai, le directeur de la Banque mondiale pour l'Ukraine, la Moldavie et la Biélorussie, Satu Kahkonen, avait estimé que le moratoire était injuste pour les propriétaires et qu'il contribuait à la corruption. Il avait affirmé que des hommes d'affaires et responsables politiques créaient des schémas opaques pour tirer avantage des terres agricoles grâce au moratoire et que les autorités ne souhaitaient pas progresser à ce sujet par peur de perdre les élections prochaines. La Banque Mondiale a aussi rappelé ses prévisions à cette occasion : les prix des terres tripleront pour passer de 1000 à 1500 dollars par hectare aujourd'hui, à 3000-3500 dollars à la suite de la levée du moratoire.

Les conclusions d'un jugement de la cour européenne des droits de l'homme du 22 mai sont aussi venues étayer les débats ce mois-ci en ravivant les espoirs des supporters de la fin du moratoire. La cour a considéré que le moratoire viole le droit de protection de la propriété privée, en établissant un déséquilibre entre les intérêts généraux de la communauté et ceux des propriétaires de terres. Ce jugement n'enjoint toutefois pas l'Ukraine à ouvrir immédiatement le marché des terres.

Cela étant, compte tenu de l'absence de majorité au sein du parlement ukrainien pour organiser la levée du moratoire, aucune décision ne devrait être prise sur l'ouverture du marché foncier d'ici les prochaines élections de 2019. Les autorités profitent donc de cette période pour améliorer les dispositions du code rural.

Bonne lecture !

Un projet de loi pour développer l'accès aux terres agricoles pour les petites fermes

Le Parlement a adopté en première lecture le projet de loi n° 7060 relatif aux amendements du code foncier et d'autres textes normatifs pour stimuler le développement des fermes familiales et prévenir des abus dans la gestion des ressources foncières.

Cette loi doit simplifier l'accès aux terres agricoles qui sont en propriété d'Etat ou communale pour les personnes qui veulent créer ou élargir leur ferme dans le cadre de baux. Cette loi prévoit la mise en place d'enchères ouvertes à la participation des ukrainiens disposant de moins de 20 ha. La surface proposée à l'enchère ne doit pas dépasser 5 ha ; la durée du bail proposé doit être supérieure à 7 ans, ou à 25 ans pour les plantations pérennes, ou à 10 ans pour des terres irriguées. Le fermier qui respecte toutes les conditions du contrat aura le droit de recevoir gratuitement en propriété 2 ha de terres louées, le reste des terres pouvant être acheté à l'issue d'une période de 20 ans.

**4^{èmes} journées franco-ukrainiennes de l'enseignement et des sciences en agriculture**

Du 29 au 31 mai 2018, cinq établissements de l'enseignement supérieur agricole français (Bordeaux Sciences Agro, EPL de Bordeaux, ESA d'Angers, VetAgroSup, Dijon AgroSup) ont participé à des réunions de présentations et d'échanges avec une quinzaine d'universités agraires d'Ukraine. Accompagnée par la représentante de la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère français de l'agriculture et de l'alimentation, par le co-président de la fédération d'échanges France-Ukraine FEFU et par la Directrice de l'association des universités européennes de sciences du vivant ISLE, la délégation française a eu la possibilité de se familiariser à la situation du système d'enseignement ukrainien, de visiter des laboratoires de l'académie des technologies agroalimentaires d'Odessa et d'initier des réflexions quant aux possibilités de coopération, sous la forme par

exemple d'accueil de stagiaires, d'échanges de classes ou encore de collaboration pour la construction de formations diplômantes. Les échanges se poursuivront notamment le 19 juin prochain à Paris dans le cadre d'une conférence régionale organisée par Campus France. En marge de ces journées, était organisé en partenariat avec la Chambre de commerce d'Ukraine un important séminaire sur le marketing du vin pour les petits producteurs indépendants d'Ukraine qui devrait déboucher sur d'autres échanges techniques à l'occasion du prochain forum des vins ukrainiens à Kiev ou encore du salon Vinitech à Bordeaux.

Une première phase de privatisation, sans les entreprises agraires

Fin mai, le gouvernement a adopté la liste des 23 entreprises d'Etat susceptibles d'être privatisées au second semestre 2018, à la suite d'une première liste établie sur une base de 26 entreprises : finalement, les deux entreprises, Fond agricole et Corporation d'Etat des grains et de l'alimentation, toutes deux gérées par le Ministère de la politique agricole et de l'alimentation, ne font plus partie de cette liste des premières privatisations. Les raisons ne sont pas connues. Ces 23 entreprises sont des sociétés dans lesquelles l'Etat est propriétaire d'au moins 50 % des parts et des actifs évalués à plus de 250 M€.

Plus de 36 millions de tonnes de grains exportées

Depuis le début de la campagne commerciale 2017-2018, au 30 mai 2018, les exportations de céréales ont atteint 36,552 millions de tonnes (MT) soit 4,2 MT de moins que pour la même période de 2016 à 2017. Les exportations de blé ont représenté 16,18 MT, le maïs 15,98 (2,59 MT de moins que l'année précédente), l'orge 4,19 MT et le seigle 35 000 tonnes.

Les prévisions du Ministère de la politique agricole et de l'alimentation chiffrent à 41 millions de tonnes le total des exportations pour la campagne 2017-2018. L'association des producteurs de grains estime que les flux exportés devraient croître en 2018-2019 de 6%, à 43,3 millions de tonnes, en se rapprochant ainsi du record qui était établi en 2016-2017 (43,9 millions de tonnes).

La filière des céréales fait face à une nouvelle difficulté sur les questions logistiques depuis que la société des chemins de fer a décidé la fermeture des stations de chargement dont l'activité est réduite et se limite au chargement de céréales. 170 stations devraient être ainsi fermées. L'association céréalière s'exprime contre des fermetures et réclame des solutions pour améliorer l'efficacité du transport des grains.

Clarification sur le remboursement de TVA sur les exportations de soja et colza

La loi 7403-d relative aux amendements au Code fiscal d'Ukraine, adoptée par le Parlement le 22 mai 2018, prévoit que le remboursement de la TVA à l'exportation du soja pour la période du 1 septembre 2018 au 31 décembre 2021 et à l'exportation du colza du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2021 soit rétabli au bénéfice des producteurs qui exportent ces cultures. Cette loi avantage exclusivement les agroholdings et grandes fermes exportatrices. Des réflexions ont été engagées pour adopter des dispositions similaires qui s'appliqueront aux petits producteurs à condition qu'ils soient réunis en coopératives.

Le français GEFCO souhaite tripler la capacité de ses entrepôts en Ukraine

Le logisticien GEFCO Ukraine prévoit de tripler les capacités des entrepôts qu'il loue en Ukraine en 2018, à 15 000 mètres carré, à Kiev et dans la région de la capitale. Le groupe a annoncé aussi regarder les éventuelles opportunités dans les régions d'Odessa et de Dnipro. Les principaux clients de ses infrastructures logistiques sont les machines et pièces détachées (automobile, agriculture, bien d'équipements).

Syngenta et USAID lancent une plateforme pour l'agrobusiness

Syngenta Ukraine a annoncé la création dans le cadre d'un partenariat avec le programme de soutien pour l'agriculture et le développement rural de l'agence américaine de développement USAID, d'un club pour les partenaires stratégiques du marché des fruits et légumes. L'initiative vise à réunir les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et restaurateurs afin de stabiliser le marché des fruits et légumes et organiser l'approvisionnement de ce marché avec des produits locaux. L'amélioration de la qualité des productions et la mise en place d'un dialogue entre les acteurs de la filière sont prises en compte dans les objectifs de cette plateforme.

Agrofusion prévoit de transformer 630 000 tonnes de tomates en 2018.

L'agroholding verticalement intégrée Agrofusion, prévoit de produire et de transformer l'équivalent de 630 000 tonnes de tomates en 2018. Basée à Mykolaev, sud du pays, l'entreprise contrôle 30 000 ha de terres irriguées et 3 usines de transformation de tomates. L'entreprise exporte ses concentrés de tomates vers 36 pays. Un investissement de 30 millions de dollars est prévu au cours de cette campagne pour élargir les capacités de l'entreprise.

Mriya va relancer son usine de production d'amidon en 2019

L'agroholding Mriya basée à Ternopil, projette de tripler sa surface de production de pommes de terre, à 2 000 ha, afin de fournir la matière première à son usine d'amidon qui dispose d'une capacité de transformation de 600 tonnes par jour, et qui pourra se fournir auprès d'autres producteurs du pays. Basée à Ternopil (centre ouest du pays), l'entreprise avait réussi en septembre 2016 à restructurer sa dette évaluée à environ 1,1 milliard de dollars.

Astarta réinvestit son bénéfice de 2017

Astarta a annoncé que le bénéfice atteint pour l'année 2017 s'élevait à 61,84 millions d'euros (M€) et qu'il ne serait pas distribué parmi les actionnaires, afin d'être réinvesti. Ce bénéfice est en baisse de 25% par rapport à l'année antérieure (soit - 21 M€), pour un chiffre d'affaires de 459 M€. Dans le même temps, la dette du groupe a diminué de 11% à 130 M€.

En 2017, 78 M€ ont été investis dans la construction de nouveaux silos à grains et la modernisation de certaines installations. Le groupe exploite aujourd'hui 250 000 ha répartis dans 8 régions du pays, contrôle 8 raffineries ainsi qu'une centrale bioénergétique (Globine, région de Poltava) et gère des fermes laitières représentant un cheptel total de 30 000 vaches.



L'équipementier Kobzarenko en plein développement

Le groupe Kobzarenko qui se spécialise dans les machines agricoles (remorques, bennes, citernes à eau et équipements phytosanitaires), prévoit de finaliser la construction d'une usine en Pologne et d'entreprendre ses premières exportations de machines en 2018 vers l'Iran, les USA et l'Inde. L'entreprise exporte déjà vers 28 pays et le développement de sa présence sur les marchés internationaux nécessite la mise en place opérationnelle d'une nouvelle unité de production. L'usine polonaise sera chargée des ventes mais disposera aussi d'un centre de service et de maintenance des équipements pour les pays d'Europe.

Cette entreprise avait été fondée en 1993 dans le cadre d'une joint-venture germano-ukrainienne (Fligel). C'est aussi un distributeur de machines agricoles de nombreuses marques internationales (McHale, Ireland ; Ursus, Pologne ; Olimac Drago, Italie ; Wallenstein, Canada...).

Une joint-venture sino-ukrainienne pour l'assemblage de tracteurs

L'homme d'affaires Vasyl Khmelnytsky a annoncé la création d'une entreprise qui assemblera en Ukraine des tracteurs d'origine chinoise. 25 millions de dollars de contrat devraient être signés d'ici l'année prochaine (4 millions de dollars dès 2018). Il estime que la demande ukrainienne de tracteurs représente environ 20 000 unités par an. Dans ces conditions, la construction de 1000 tracteurs par an est jugée intéressante, à la fois pour produire pour le marché ukrainien mais aussi pour le marché européen vers lequel il espère exporter dans un premier temps.

Kormotech reçoit une licence d'exportation pour les USA

Le fabricant de pet food de la région de Lviv, Kormotech, a annoncé avoir obtenu sa licence d'exportation pour les USA. L'industriel souhaite prendre une place déterminante sur ce marché, avec sa marque premium Optimeal. L'entreprise a récemment réalisé un investissement de 460 000 euros dans une ligne de conditionnement. En 2017, l'entreprise estime représenter une part de marché en Ukraine de 21%. Elle exporte ses références d'ores et déjà vers 19 pays dont en particulier les pays Baltes, la Pologne, les Pays-Bas et la France et avait fait connaître l'an dernier ses ambitions exportatrices. 13 000 tonnes d'aliments humides et 30 000 d'aliments secs sont produits dans son usine de Prylbychi.

En bref : en mai, des agroholdings ont aussi fait parler de leurs projets

- Agrogenation va investir 10 millions d'euros pour développer ses capacités de stockage. Malgré un résultat négatif en 2017, l'agroholding cotée sur Euronext projette de développer de 50 % ses capacités de stockage afin de mieux faire face à la volatilité du marché. Des négociations ont été engagées avec un partenaire européen pour financer ce projet.
- LNZ a annoncé avoir acquis dans la région de Tcherkassy (district de Shpola, centre du pays) l'entreprise de cultures Shpola Agro incluant les 8500 ha de terres prises en location, ainsi que tous ses matériels et installations. La transaction a atteint 15,9 millions de dollars. Elle permet à LNZ d'augmenter sa banque foncière de 16,7% à 70 000 ha. Selon l'information diffusée par Interfax Ukraine, Shpola-Agro était liée au groupe ByFrederic.
- Gadz (région de Ternopil) va commencer la production de jus, purées, confitures et marmelades ainsi que produits alimentaires pour bébé. L'entreprise a annoncé la signature d'accords de coopération avec des entreprises internationales pour rendre possible ce projet, notamment les entreprises italiennes FME et Navatta Group.
- AgriCom a créé une usine de production de flocons d'avoine dans la région de Tcherkassy : localisée dans le village de Mykhailo-Kotsiubynsky dans la région de Tchernihiv (nord du pays). La construction de l'usine a représenté un investissement de 10,5 millions de dollars autofinancé à 40%. La construction a duré 3 ans et permet d'accroître la capacité de production du groupe à 1000 tonnes par mois.

Agendas des manifestations

Valeur | Tech. NOUS TRANSFORMONS LES
TECHNOLOGIES EN VALEUR
POUR L'AGRICULTURE.

Valeur Tech sera à Kiev du 6 au 9 juin 2018 avec une délégation de start-ups et d'experts spécialisés dans les innovations agricoles (dont Carbonbee, Weather Measures, Karnott, Piloter sa ferme, Airinov, Samsys), dans le contexte du salon AGRO 2018. Compte-rendu de visite à retrouver dans notre prochaine édition !

iamo
Leibniz Institute of Agricultural Development
in Transition Economies

Forum 2018 : **Large-scale agriculture - for profit and society ?**
Du 27 au 29 Juin 2018, Halle (Saale), Germany. Toute information [ici](http://www.iamo.de/forum/2018).
www.iamo.de/forum/2018

A lire : article de M. Alex Lissitsa, Président de UCAB :
<https://www.largescaleagriculture.com/home/news-details/large-companies-more-capable-of-adopting-new-technologies-alex-lissitsa/>

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de KIEV (adresser les demandes à nicolas.perrin@dgtrésor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Kiev

Adresse : 39 rue Reytarska – 01901 Kiev - UKRAINE
вул. Рейтарська, 39, Київ 01901 - UKRAINE

Rédigé par : Nicolas Perrin

Revu par : Vincent Pringault

Version du 31 mai 2018 - Version originale